

Membres en exercice : 15

Présents : 13

Séance du 21 janvier 2021

Nombre de suffrages
exprimés: 15

L'an deux mille vingt et un
et le vingt et un janvier
à dix-huit heure trente
le Conseil Municipal de la **Commune de MONTAUT**,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par
la loi, à titre dérogatoire à la salle culturelle, sous la présidence de
M. Alain CAPERET, Maire.

Présents : CAPERET Alain, PRAT Séverine, LAGUERRE-BASSE Philippe, MAINE-DUBOURG Sylvie, VINAS André, GUILHOT Joël, LHOSPICE Cathy, POUCHAN Madeleine, GOMES Annabelle, MARQUINE Gaëtan, BELARDY-ESCURES Didier, JOUANDOU-LEDIN Claudie, BONNASSE-GAHOT Nadine

Absents excusés : LABESSOUILLE Julie ayant donné procuration à Monsieur CAPERET Alain, HUY Patrice ayant donné procuration à Madame MAINE-DUBOURG Sylvie

Absent : néant

Date de la convocation et d'affichage : 18 janvier 2021

Secrétaire de Séance : LAGUERRE-BASSE Philippe

Objet : Dépense d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2021

Le Maire rappelle à l'assemblée que l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le Maire peut, sur autorisation du Conseil Municipal, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent. Cette autorisation est nécessaire lorsque la Commune doit faire face en début d'année à de nouvelles dépenses d'investissement ne pouvant attendre le vote du budget.

Il précise que les crédits correspondants seront inscrits au budget.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

AUTORISE Le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent pour l'opération suivante :

soit :

Opérations	Désignation	Articles	Désignation	BP	R.A.R 2019	Total Budget 2020	20%
268	Aménagement Multiple Rural			19 000,00	4 123,64	23 123,64	4 624,73
		2158	Autres install., matériel et outillage techniques	0,00	4 123,64	4 123,64	824,73
		2313	Constructions	19 000,00	0,00	19 000,00	3 800,00
271	Aménagement du Centre Bourg Tranche			0,00	127 800,00	127 800,00	25 560,00
		21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00
		2313	Constructions	0,00	127 800,00	127 800,00	25 560,00
272	Révision du PLU			3 938,03	873,00	6 811,03	1 362,21
		202	Frais liés doc. urbanisme & numérisation cadastre	3 938,03	873,00	6 811,03	1 362,21
294	Voirie 2020			90 000,00	0,00	90 000,00	18 000,00
		2313	Constructions	90 000,00	0,00	90 000,00	18 000,00
295	Matériel pour voirie			35 000,00	0,00	33 000,00	6 600,00
		21578	Autre matériel et outillage de voirie	35 000,00	0,00	33 000,00	6 600,00
296	Matériel mairie			20 000,00	0,00	20 000,00	4 000,00
		2183	Matériel de bureau et matériel informatique	20 000,00	0,00	20 000,00	4 000,00
297	Aire de jeux			25 000,00	0,00	25 000,00	5 000,00
		2188	Autres immobilisations corporelles	25 000,00	0,00	25 000,00	5 000,00

Pour Extrait délivré conforme
Le Maire
Alain CAPERET